



Assemblée générale

du jeudi 28 mars 2019 – 19 h 30

Salle Paul Lavanchy | Collège de Cojonnex

- Ordre du jour*
- I - Bienvenue et liste de présence
 - II - PV de la dernière assemblée
 - III - Mutations
 - IV - Rapports
 - du président*
 - du caissier*
 - des vérificateurs des comptes*
 - V - Adoption des comptes
 - VI - Elections statutaires / désignation des vérificateurs des comptes
 - VII - Fixation de la cotisation 2020
 - VIII - Journal COMM'une INFO > publicités
 - IX - Manifestations 2019-2020
 - X - Divers et propositions individuelles

Le président Christophe Mury informe que l'Assemblée générale a été convoquée dans les délais prévus par les statuts et que l'ordre du jour a été annexé à la convocation. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

I - Bienvenue et liste de présence

Il est 19h34 et le président Christophe Mury ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux invités et aux membres présents. Il salue particulièrement :

- Alain Bovay, syndic de Saint-Légier - La Chiésaz et député;
- Jean-Luc Chabloz, municipal de Blonay et membre du GCAB;
- Guy Marti, président du GCAS;
- Mme Manuela de Bernardi, membre du comité du GCAS;
- Dominique Traversini, rédacteur en chef du journal COMM'une Info.

Les membres suivants se sont excusés :

- Axa, M. Willy Amstutz;
- Fondation Beau-Site;
- Pilates-Blonay, Mme Claudia Betty;
- Borlat-Paysages, M. Fabrice Borlat;
- Banque Raiffeisen de la Riviera, M. Emmanuel du Marchie;
- La Cave Mayor, M. Jean-Philippe Mayor;
- Miellerie de l'Alliaz, M. Pierre Piralli;
- Pharmacie de Blonay, Mme Amandine Plaza;
- La Bâloise Assurance, M. Nicholas Visinand;
- Maison Bethel, Mme Katia de la Baume.

La liste de présence est mise en circulation.

II - PV de la dernière assemblée

Chacun pouvait consulter le PV sur notre site internet. Dès lors, la lecture de ce PV n'est pas demandée et il est accepté, à l'unanimité, par l'Assemblée avec remerciements à son auteur, Mme Danièle Guex, secrétaire au PV.

III - Mutations

Admissions

M. Bruno Cantin, Bruno Cantin Helpdesk;
Mme Geneviève Crevoisier, Cabinet «DA YOU»;
Mme Mireille Bardet, Gecko Services Sàrl;
Mme Yanick Grandjean, Influences;
M. Raphaël Cartini, Migros Vaud - Migros Blonay;

Les nouveaux membres sont admis par applaudissements.

Démissions

M. Philippe Chabloz, vigneron.

Radiation

Mme Anissa Lisé, Une Escale de Beauté pour absence de paiement des cotisations 2018 et 2019.

Le président précise qu'à ce jour notre groupement compte 97 membres.

IV - Rapports

du président

Après une seize années passées au comité du GCAB dont six à la présidence, je vais remettre mon mandat lors de cette séance.

Année de transition pour le comité, nous n'avons pas entrepris beaucoup de nouvelles activités.

Nous nous sommes contentés de les faire perdurer.

Le comité s'est réuni toutes les 6 à 8 semaines afin de gérer au mieux les affaires courantes.

Les deux manifestations de fin d'année ont connu des bons résultats :

Le Loto des enfants a été bien fréquenté.

Je remercie le sponsor du loto: La Banque Raiffeisen de la Riviera, Monsieur Emmanuel Du Marchie, qui nous offre les sachets pleins de friandises que le Père Noël distribue à la sortie à tous les enfants, ainsi que nos généreux donateurs.

Le Marché de Noël sur 2 jours a trouvé son rythme de croisière.

Le vendredi en fin d'après-midi, conjointement avec la Saint-Nicolas organisé par La Maison Picson, nous avons offert à la population, la soupe à la courge avec pain - fromage.

Le samedi, le marché de Noël s'est déroulé calmement comme à son habitude !

Cette configuration sera reconduite en cette fin d'année, les 6 et 7 décembre.

*Enfin nous avons effectué la traditionnelle **pose et dépose des étoiles de Noël** dans les rues du village.*

*Pour cette année 2019, le comité prépare une soirée **Networking**.*

Toujours dans le but de peaufiner nos rapports commerciaux et amicaux avec nos voisins St-Légerins, nous allons proposer, en collaboration avec le GCAS, une nouvelle rencontre qui se déroulera cet automne à Blonay.

Le partenariat que nous avons avec le journal **COMM'une INFO** est désormais bien en place.

La nouvelle équipe de rédaction gère parfaitement la gestion des annonces publicitaires.

Il reste impératif que chaque commerçant remplisse le formulaire envoyé en début d'année et le fasse parvenir avec son annonce à la rédaction.

La participation aux séances de rédaction est assurée par notre vice-président, Jean-Daniel Karlen que vous pouvez solliciter pour une présentation ou un jubilé de votre commerce.

Cette année encore, un bel engouement pour notre offre Pack3.

Je ne peux que vous encourager à adhérer à cette formule en payant les CHF 320.– (CHF 120.– de cotisation et 3 annonces 1/8 à un prix très attractif).

Nous en reparlerons au point VIII de l'ordre du jour.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur dévouement et leur engagement à représenter le GCAB dans la vie économique de notre village.

Egalement des remerciements à toutes les personnes, membres ou non membres du groupement, qui ont donné un coup de main lors des différentes manifestations.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Christophe Mury

du caissier

Les comptes ont été vérifiés dans mon bureau le mardi 26 mars 2019 par Messieurs Cardenas et Gremion.

L'année 2018 présente la situation suivante:

A l'actif, nous avons des débiteurs pour CHF 1'080.–. A ce jour, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il n'en reste aucun.

L'actif de régularisation concerne des bons pour la commune. Montant payé à ce jour.

Au passif, les transitoires concernent des factures du Marché de Noël ainsi que du Loto des enfants, toutes payées début 2019.

Le solde du compte réserve COMM'une INFO est élevé, qui s'explique par la réception de la facture seulement en janvier 2019.

Au niveau des charges, l'augmentation du poste dons et bons de CHF 2'000.– est due à la subvention aux Fêtes de Blonay. Le poste site internet a diminué car il s'agit de la maintenance contrairement à 2017 où il s'agissait de la réalisation complète du site.

Au niveau des produits, nombre des membres stable. Déjà cinq adhésions depuis le début de cette année. Encore trois autres et nous atteindrons le seuil symbolique des 100 membres. Augmentation des recettes du Marché de Noël et du Loto des enfants par rapport à 2017. Le Marché a bien fonctionné avec un bénéfice de CHF 549.90. Le loto quant à lui se solde par une perte de CHF 534.80. Ce dernier est malgré tout maintenu.

L'exercice 2018 se solde donc par un excédent de produit de CHF 393.53.

Je vous remercie de votre attention.

Le caissier: Alexandre Grandjean

Le rapport du caissier ne soulevant aucune question, le président donne la parole à M. Christian Gremion pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

des vérificateurs des comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié, Monsieur Cardenas et moi-même avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Nous avons pu constater que les écritures sont conformes aux pièces qui nous ont été présentées et que les comptes ainsi que le bilan sont correctement tenus.

Par conséquent, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'année 2018 et de donner décharge à Monsieur Grandjean, trésorier.

Je vous remercie de votre attention.

Le vérificateur des comptes: Christian Gremion.

V - Adoption des comptes

Aucune question relative aux comptes n'étant soulevée, le président propose à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs des comptes.

Les trois rapports du président, du caissier et des vérificateurs des comptes sont acceptés par l'Assemblée.

VI - Elections statutaires / désignation vérificateurs des comptes

Le président confirme sa démission du comité et propose à l'assemblée d'élire M. Alexandre Grandjean au poste de président.

M. Alexandre Grandjean est élu par acclamations.

M. François Rieder, excusé ce soir, est aussi élu par l'assemblée.

Le président propose la nomination des vérificateurs des comptes comme suit:

1^{er} vérificateur: M. Christian Gremion, Boucherie Blanc

2^e vérificateur: M. Raphaël Cartini, Migros Blonay

La proposition est acceptée par acclamations. Merci à eux.

VII - Fixation cotisation 2020

Le président propose le statu quo concernant la cotisation et le Pack3.

A savoir : la cotisation à CHF 120.– et le Pack3 à CHF 320.–.

VIII - Journal COMM'une INFO > publicités

Le président passe la parole à M. Jean-Daniel Karlen, représentant GCAB au sein du comité de rédaction du Journal.

Le comité de rédaction fonctionne très bien, tout roule. Il est important, lors de la commande de vos annonces, de préciser les dates auxquelles vous souhaitez faire paraître vos annonces, faute de quoi le rédacteur en chef, M. Dominique Traversini, choisira, en fonction de la place disponible, dans quels numéros celles-ci paraîtront.

Aucune question n'étant posée, le président passe au point suivant.

IX - Manifestations 2019-2020

Les dates de nos deux manifestations phares sont connues:

- **Pose des étoiles** (1^{er} jour de l'Avent) / dépose des étoiles (aux Rois)
- **Loto des enfants** le 27 novembre 2019;
- **Marché de Noël** les 6 et 7 décembre 2019.

Dorénavant les inscriptions au Marché de Noël se feront exclusivement via le site internet.

La date limite d'inscription a été fixée au 31 octobre 2019.

Il va falloir faire vite car les places partent très vite.

Christophe Mury passe la parole au nouveau président M. Alexandre Grandjean qui se présente.

Le nouveau président passe en revue les activités prévues au courant de cette année.

Networking

Il est important que le plus de membres possible soient présents lors du prochain Networking qui aura lieu en automne. Les informations suivront en temps utile.

Site internet

La nouvelle mouture du site internet est à bout touchant. Inscriptions en lignes, liste des membres avec moteur de recherche. N'hésitez pas à aller le visiter.

Marché de Noël

Le Marché de Noël est toujours un grand moment de convivialité et de rencontre avec les artisans de Blonay et environs. Venez nombreux, c'est vraiment une belle journée à passer tous ensemble.

Loto des enfants

Durant trois heures la salle de l'Ancien Stand vibre et c'est juste le bonheur. Alexandre Grandjean remercie tous les membres et non-membres donateurs. Il précise qu'il n'y a pas de petit don. Merci de faire bon accueil au courrier qui vous parviendra en fin d'année.

X - Divers et propositions individuelles

Aucune proposition écrite n'ayant été reçue, le président donne la parole aux membres.

M. Christian Gremion émet le vœu que la date de la prochaine AG soit fixée lors de l'Assemblée générale. Pour nos agendas, que cela devienne une habitude: dernier jeudi du mois de mars = AG GCAB. La demande est acceptée et la date de notre prochaine assemblée fixée au jeudi 26 mars 2020.

M. Cartini demande si le GCAB organise quelque chose durant la Fête des Vignerons.

Dominique Mischler-Fahabadyan prend la parole et propose que chaque commerçant porte le t-shirt de la Fête des Vignerons. Elle propose même de prêter des costumes à ceux qui souhaitent faire leur vitrine.

Le Municipal Jean-Luc Chabloz informe que, au niveau communal, rien n'est prévu. Les ronds-points seront bien évidemment décorés.

Dominique Mischler-Fahabadyan propose l'organisation d'un apéro FeVi organisé par les commerçants.

Bettina Piga informe que, contrairement aux habitudes, le restaurant al pomodoro rosso restera ouvert durant la période de la Fête des Vignerons.

La parole n'étant plus demandée, le président passe la parole à M. Alain Bovay, syndic de St-Légier.

Le syndic Alain Bovay commence par saluer la présence du Municipal M. Jean-Luc Chabloz et nous fait part des meilleures salutations de la Municipalité de St-Légier.

Il remercie Christophe Mury pour son travail au sein du Groupement et du journal intercommunal.

Le syndic félicite ensuite le nouveau président Alexandre Grandjean. Il a une pensée pour les commerçants qui resteront ouverts durant les vacances d'été.

La Fête des Vignerons battra son plein à Vevey et ce sera un gros pari de faire monter du monde à Blonay.

Le syndic remercie le comité du GCAB qui s'investit beaucoup pour ses membres.

Le président passe la parole au président du GCAS.

M. Guy Marti remercie Christophe Mury pour ces années de collaboration.

Il se félicite de la bonne relation entre les deux groupements et de la belle complémentarité qui les rassemble.

La prochaine collaboration avec Alexandre Grandjean le réjouit.

M. Marti souhaite que la complémentarité de nos deux groupements grandisse et se renforce.

Il remercie Jean-Daniel Karlen pour sa collaboration au sein du journal. Il associe M. Traversini à ces remerciements car, à trois, ils font tout leur possible afin de contenter leurs membres.

Il souhaite tout le meilleur au GCAB pour 2019.

Le vice-président Jean-Daniel prend la parole pour remercier Christophe Mury pour toutes ces années au sein du comité du GCAB, dont six en tant que président. Il joint le geste à la parole en lui offrant quelques bouteilles.

Jean-Daniel Karlen se souvient et évoque quelques bons souvenirs au sein de cette salle qui était l'ancienne salle du Conseil communal de Blonay et où il a assisté, en Prim'Sup avec M. Pécoud, à l'une de ses séances. Que du bonheur. Dominique Mischler-Fahabadyan lui rappelle que c'était également dans cette salle que le Dr Dunant faisait les piqûres..

Applaudissements.

La parole n'est plus demandée, le président clôt la séance, il est 20 h 11.

Danièle Guex